

0130053M
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN
74 RUE VERDILLON
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tel : 0491742930

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : TABLEAU DES CRITERES DE DEPRECIATIONS

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 49
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/11/2020
Réuni le : 01/12/2020
Sous la présidence de : Laurent Lucchini
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration ADOPTION DU TABLEAU DES CRITERES DE DEPRECIATIONS

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La durée et le mode d'amortissement sont déterminés selon l'utilisation qui est faite par l'EPLÉ du bien, en fonction des caractéristiques propres à l'établissement et non plus selon les durées résultant des usages professionnels ou des pratiques généralement admis. Le conseil d'administration détermine la durée d'amortissement de l'actif, par catégorie. Le tableau, ci-joint, présente les durées moyennes d'amortissement pour des catégories d'immobilisations arrêtées par le conseil d'administration pour le Greta-CFA et le Lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Lucchini
Prénom : Laurent
Signé le: 02/12/2020 11:04:02



Lycée Jean Perrin

Marseille

**TABLEAU DES CRITERES DE DEPRECIATIONS
APPLICABLES AUX BIENS MOBILIERS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} DECEMBRE 2020

CATEGORIES D'IMOBILISATION	DUREE D'AMORTISSEMENT
Matériel informatique et Audiovisuel	3 ans
Logiciels	3 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Matériel téléphonie	5 ans
Matériel bureautique, reprographie	5 ans
Matériel Infirmierie	5 ans
Matériel scientifique	10 ans
Matériel Plateau Technologique	10 ans
Equipement sportif	10 ans
Mobilier de bureau, d'enseignement et Internat	10 ans
Matériel Industriel, de restauration, d'entretien et de maintenance	10 ans